




BULLETIN INTERCOMMUNAL

édité par la Communauté de communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

N°35 - décembre 2022

EGUISHEIM



GUERBERSCHWIHR



GUNDOLSHEIM



HATTSTATT



HUSSEREN
LES-CHÂTEAUX



OBERMORSCHWIHR



OSENBACH



PAFFENHEIM



ROUFFACH



VOEGLINSHOFFEN



WESTHALTEN



Schloss un rawaland
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux



Lors de la dernière édition de notre bulletin intercommunal, il y a deux ans, je vous faisais part de mon optimisme à la suite de l'amélioration des conditions sanitaires. Cet optimisme n'occulte pour autant pas les difficultés financières que nos collectivités rencontrent.

En effet, la baisse continue et continuelle des dotations de l'État impacte toujours lourdement nos finances. Ce sont plus de 2 900 000 euros qui manquent dans nos budgets.

Malgré ces éléments financiers peu favorables, notre Communauté de communes, avec l'ensemble des élus qui m'entourent, a su avancer dans ses projets et poursuivre son engagement auprès de vous.

En 2018, je vous annonçais **la construction d'un espace dédié aux jeunes**, les travaux ont été achevés en mars 2020, pour une entrée en service à l'été de la même année. C'est en septembre 2022 que le bâtiment a été inauguré, avec deux années de retard, conséquence directe de la crise sanitaire qui a pesé sur nous.

Concernant l'environnement, l'année a été forte d'enjeux, puisque nous avons notamment préparé l'extension des consignes de tri qui entre en application le 1er janvier 2023 : cela facilitera le tri que vous pratiquez déjà chez vous, cela permettra aussi le recyclage de davantage de papiers et emballages. **L'avenir de nos enfants passe par la protection de la planète. Ensemble, nous nous y employons.**

Enfin, compte tenu de la dématérialisation concernant toujours plus de démarches administratives, nous nous sommes investis encore davantage en proposant un **nouveau service à la population : la mise à disposition d'une conseillère numérique**. Ce service, gratuit pour vous, peut vous apporter un appui et un conseil de qualité dans la réalisation de vos démarches en ligne, n'hésitez pas à en profiter.

L'année 2022 est sur le point de s'achever. Elle nous aura montré à quel point la paix est fragile et aura mis en lumière les difficultés quotidiennes de nos concitoyens. Aussi, je souhaite que l'année 2023 qui se profile puisse vous apporter santé, sérénité et plein de petits bonheurs.

*Belles fêtes de fin d'année.
Tous mes vœux et moyennant vous
accompagneront tout au long de l'année nouvelle.*

Le Président,
Jean-Pierre Toucas

Le mot
du président



p.2

Nos communes



p.3-4

Nouveautés



p.5-7

Environnement



p.8-10

Developpement



p.11

Enfance -
Jeunesse
/ Culture



p.12-13

Médiathèque
Ludothèque



p.14-15

Et toujours à la
Communauté de
communes...



p.16

Vœgtlinshoffen

Cécile Mamprin

Maire de Vœgtlinshoffen
Vice-présidente à la Communauté de communes, en charge de la communication, de la culture et de l'enfance-jeunesse



Madame le maire, présentez-nous votre commune...

Vœgtlinshoffen est une commune de 490 habitants située à 340 mètres d'altitude sur les collines entre Eguisheim et Rouffach, entourée de vignes et surplombée par la forêt.

Le village est facilement repérable car situé juste en-dessous du site de l'ancienne carrière de grès, exploitée jusqu'au début des années 2000 et visible depuis la plaine. L'activité principale de la commune est, bien sûr, la viticulture avec une douzaine de maisons viticoles ainsi que de nombreux viticulteurs coopérateurs.

Notre commune dispose d'une école au sein d'un RPI

(Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Obermorschwihr et Husseren-les-Châteaux et dont les effectifs, à la rentrée 2017/2018 se montaient à 70 élèves répartis en 4 classes.

Nous disposons aussi d'un corps intercommunal de 30 sapeurs-pompier actifs avec nos voisins de Gueberschwihr, Hattstatt, Husseren les Châteaux et Obermorschwihr ainsi qu'une dynamique association de jeunes sapeurs-pompier.

Vœgtlinshoffen est une commune active où il fait bon vivre grâce aux associations qui proposent, tout au long de l'année, une large palette d'activités pour tous.

Quels sont les projets de la commune ?

Le centre-village est en pleine mutation ! Pour répondre aux problématiques de sécurité des différents usagers, de végétalisation et des besoins en stationnement, l'espace situé entre la rue Roger Frémeaux et la Place de la Mairie va être réaménagé. La première phase du projet est déjà réalisée avec la démolition de plusieurs bâtiments, libérant ainsi un espace dont la fonction est à imaginer. Nous souhaitons que les grands enjeux liés au changement climatique (infiltration des eaux de pluie, végétalisation...) soient au cœur du projet.

Notre commune a à cœur de s'engager pour la transition écologique et dans la lutte contre le changement climatique. Nos projets ont naturellement un lien étroit avec ces engagements.

Le village est intégralement passé à un éclairage LED en 2019.

Désormais, l'intensité de l'éclairage nocturne va être réduite une partie de la nuit pour économiser l'énergie. Dans le même objectif, l'école du village va être complètement rénovée. Le confort des usagers du bâtiment sera amélioré et les espaces seront repensés pour être optimisés.

Concernant la protection de l'environnement, notre commune s'est engagée dans deux projets. D'une part, nous avons signé la charte d'éco-exemplarité du SM4 qui nous engage notamment dans un fleurissement durable et économe en eau, axé sur des plantes nécessitant peu d'arrosage. D'autres part, nous sommes entrés dans une réflexion avec le PNR des Ballons des Vosges pour la création d'une réserve naturelle régionale sur le site de l'ancienne carrière et du Vallon de la Bumatt puisque ces deux lieux sont dotés d'une grande richesse floristique et faunistique.

Qu'apporte l'intercommunalité à votre commune ?

Vœgtlinshoffen fait partie de la Communauté de communes depuis 2012. Dans le cadre de ses missions et de ses compétences, l'intercommunalité nous apporte avant tout un cadre de travail collectif et solidaire, permettant à l'ensemble de nos communes de se retrouver autour d'un projet commun.

De manière plus pragmatique également, le regroupement au sein d'une intercommunalité permet à nos communes de réaliser des économies dans le cadre de la mutualisation et surtout de mettre l'expérience de chacun au service de tous. Dans le cadre, par exemple, de la compétence enfance / jeunesse, l'intercommunalité

finance le fonctionnement des structures d'accueil existant sur le territoire et permet de les conserver. Le service animation jeunesse (à partir de 11 ans) propose de nombreuses animations sur tout le territoire de la Communauté de communes et facilite ainsi la rencontre des jeunes des différentes communes alors même qu'ils ne fréquentent pas forcément les mêmes établissements scolaires.

L'intercommunalité fait désormais, sans conteste, partie des structures qui permettent à nos communes de répondre aux problématiques actuelles et d'anticiper les défis de demain.



Christian Michaud

Maire d'Osenbach

Vice-président à la Communauté de communes, en charge de l'environnement

Osenbach

Monsieur le maire, présentez-nous votre commune...

Empruntez la petite route départementale en lacet nichée au cœur de la forêt et voici que vous découvrirez au détour d'un virage, OSENBACH.

La première image perçue est celle de son église avec son clocher roman du XI^{ème} siècle qui trône au centre du village, perchée sur son promontoire près à prendre la mesure des siècles écoulés et dont les pierres ancestrales vous raconteront les histoires de ses habitants à qui veut bien prendre le temps de tendre l'oreille.

Ici, la douceur de vivre est présente partout et ne laisse pas insensible le voyageur qui s'éprend de son tempérament à chaque coin de ce pittoresque village aux allures marquées par les siècles et dégagé des fioritures commerciales et touristiques.

Cité dont le caractère s'intègre dans un cadre naturel exceptionnel et dont le regard permet d'embrasser au loin tant la Forêt Noire

que les massifs vertigineux des Alpes adossés au doux reflet du Jura. La découverte première sera réservée au massif vosgien pour arpenter goulument les Ballons des Vosges.

Que vous soyez gourmand ou gourmet, vous trouverez de quoi satisfaire vos papilles tant à la boulangerie présente depuis cinq générations qui perpétue la tradition du savoir-faire qu'en allant découvrir les deux fermes laitières qui transforment leur lait en glaces et yaourts.

L'animation avec ses nombreuses associations vous permettra d'être au plus près de ses habitants et qui veut prendre un peu de hauteur se rendra au camping trois étoiles niché au milieu des pins et chênes séculaires pour un bol d'air des plus naturels.

Les nombreuses fontaines présentes deviendront votre harmonie musicale à chaque pas arpenté et vous laisseront songeur pour capter le doux rêve de l'existence.

OSENBACH,
un véritable spectacle à ciel ouvert pour un voyage
d'émotions et de sensations.

Quels sont les projets de la commune ?

Nos projets sont toujours en lien avec la préservation de notre patrimoine et de notre environnement dans le respect de l'intérêt général.

Depuis peu, le cœur du village a vu s'ouvrir un parvis qui permet à la population de se rassembler au pied de son église qui a retrouvé sa magnificence d'antan après une restauration remarquable.

Nous continuons nos investissements en faveur des économies d'énergie, par notamment le changement des lampes des candélabres par de la LED et l'année 2023 verra le terme de cette opération pour la cité.

Deux opérations d'urbanisation vont voir le jour qui permettront d'enrichir la commune par l'arrivée de nouvelles familles amoureuses du site avec de la jeunesse pour maintenir nos effectifs dans l'école des 'Trois Fontaines'. Le cadre d'urbanisme est en relation étroite avec la volonté exprimée de pouvoir

enrichir l'accueil intergénérationnel.

L'enfouissement d'une ligne haute tension qui pose des problèmes depuis des décennies sera mené en 2023.

La voirie verra ses chaussées retravaillées pour le confort des piétons ainsi que pour une meilleure régulation des flux automobiles. Des enfouissements de réseau seront effectués également pour rendre plus sécurisants les services de l'électricité et de la fibre sans oublier les évacuations des eaux de pluie.

Il est à noter que depuis le mois de septembre, nous avons de nouvelles liaisons régulières de bus qui permettent de rejoindre la gare de Rouffach.

La commune se rend propriétaire de parcelles de forêt qui ne sont plus exploitées pour contribuer à une gestion de ce patrimoine fragile et trouver de nouveaux équilibres sylvicoles plus en adéquation avec les changements climatiques.

Qu'apporte l'intercommunalité à votre commune ?

La coopération intercommunale se fonde sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs pour des développements de proximité de qualité et de mutualisation des ressources.

Notre Communauté de Communes PAROVIC 'Pays Vignobles et Châteaux' a la particularité d'être une petite Communauté de Communes classée montagne qui permet un relationnel simplifié à contrario des C.C. classées XXL.

Le périmètre de solidarité sur notre territoire favorise la gestion de plusieurs services publics comme la culture avec la médiathèque, le service dédié à la jeunesse et les structures ALSH qui sont de grande importance pour les familles.

La mobilité fait partie intégrante des réflexions portées à ce jour et la création du parking de covoiturage situé sur l'axe de la RD 83 en est un bon exemple, comme le développement de la nou-

-velle ligne régulière de transport de bus entre Osenbach et la gare de Rouffach qui permet à la population d'avoir des accès de liaisons plus conséquentes en termes de choix. Il est nécessaire également que les administrés puissent s'emparer de ces nouveaux services pour diminuer l'usage de la voiture...

Les structures sociales avec l'accueil de jour et la résidence seniors situées à Rouffach sont déterminantes pour favoriser la proximité avec nos aînés du territoire.

Quant aux choix de la collecte sélective en porte à porte pour la collecte des déchets qui va s'amplifier dès le début de l'année 2023, ce service reste indispensable pour continuer à générer une prise de conscience environnementale.

Toutes ces réalisations qui vont dans le sens du bien commun sont à partager avec efficacité par une gestion adéquate et une prise en compte collective pour s'adapter aux nouvelles thématiques sociétales.

Nouveau service gratuit : une conseillère numérique

Vous souhaiteriez : vous **familiariser avec le numérique** ? Apprendre à **utiliser les outils numériques** tels que l'**ordinateur**, la **tablette**, le **smartphone** ?



N'hésitez pas à contacter **Christelle Lantz**, conseillère numérique, qui pourra vous aider gratuitement à acquérir des bases ou vous perfectionner dans le numérique.

Christelle anime actuellement des ateliers

numériques à la médiathèque de Rouffach. Le nombre de participants est limité à quatre personnes pour les ateliers réservés aux débutants et six personnes pour un niveau intermédiaire.

VOUS AVEZ BESOIN...?

- d'aide pour accéder aux démarches administratives en ligne (CAF, impôts, CPAM, ...)
- d'apprendre à naviguer sur « Mon bureau numérique » pour suivre la scolarité de votre enfant
- de garder contact avec vos amis, votre famille en utilisant une application d'appel vidéo
- de prendre rendez-vous chez le médecin via une application dédiée
- de faire des recherches sur internet
- de créer un profil sur le site de Pôle emploi

Et bien d'autres possibilités encore...



Contactez-moi,
je suis là pour vous aider.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

NOUVEAU ET GRATUIT **DANS VOTRE VILLAGE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022**

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- Installer des applications utiles
- Naviguer sur internet, créer une adresse mail
- Utiliser votre ordinateur, tablette, smartphone
- Vous aider à accéder aux démarches administratives en ligne

Sur rendez-vous (lieu, jour et horaire)
contactez Christelle LANTZ au :
06 79 27 29 38
conseillernumerique@cc-paysderouffach.fr

Un service offert par la
Communauté de communes
Pays de Rouffach, Vignobles
et Châteaux



Des actions collectives pourront également se dérouler dans les mairies de la Communauté de communes.

Christelle assure tous les mardis après-midi, sur rdv uniquement, des permanences au sein de la Maison des Services, 12B place de la République à Rouffach.

Pour information, la conseillère numérique n'a pas compétence à assurer le dépannage du matériel informatique.

Pendant la semaine, Christelle se déplace actuellement au sein des mairies de la Communauté de communes.

Pour connaître les jours d'interventions et pour obtenir des informations complémentaires, **veuillez contacter Christelle au 06.79.27.29.38 ou envoyer un mail à l'adresse suivante :**

conseillernumerique@cc-paysderouffach.fr



Inauguration de l'Accueil de Loisirs Jeunes (ALJ)

Jean-Pierre Toucas, président et les élus de la Communauté de communes ont eu le plaisir d'inaugurer le nouveau bâtiment de l'Accueil Loisirs Jeunes (ALJ) le samedi 17 septembre 2022 en présence de Stéphane Chipponi, sous-préfet de Thann-Guebwiller, Jacques Cattin, conseiller régional représentant Jean Rottner, Président de la Région Grand-Est, Monique Martin, conseillère d'Alsace représentant Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Luc Chervy, Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, accompagné de Sandra Leite, chargée de conseil et de développement à la Caisse d'Allocation Familiales du Haut-Rhin, ainsi que Patrick Ravinel, Président de la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace.



Depuis sa création en 1994, la Communauté de communes a souhaité apporter aux familles du territoire une offre de services de proximité qui vise tous les âges :

- la petite enfance, avec le Relais Petite Enfance (RPE, anciennement RAM), une crèche et un multi-accueil en partenariat avec le Centre Hospitalier de Rouffach et une micro-crèche à Westhalten ;
- les plus grands, de 3 à 11 ans, avec sept périscolaires répartis sur le territoire de la Communauté de communes, comprenant 11 communes ;

- les adolescents avec l'accueil de loisirs jeunes.

Dans le cadre d'un partenariat existant depuis 2010, la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace accompagne la Communauté de communes dans la politique enfance-jeunesse et gère en direct l'équipe permanente de l'ALJ intercommunal. Ce service évolue en permanence et accueille actuellement 250 jeunes du territoire.

Le nouvel accueil de loisirs, construit sur une emprise mise à disposition par la Ville de Rouffach, a été mis en service en février 2020 mais n'a pu être vraiment utilisé qu'au terme du premier confinement. Le bâtiment, conçu par les architectes Mathieu Laperelle et Philippe Koscielski, est doté de locaux centraux communs autour desquels se trouvent d'une part, le bureau de direction, les locaux d'administration et d'animation de l'ALJ avec un coin cuisine ainsi que des sanitaires avec douche et d'autres part, six salles d'activités et une salle d'expression pouvant, à l'occasion, être partagées avec l'école de musique intercommunale. Classé Bâtiment Basse Consommation (BBC), le bâtiment de 460m² est de plain-pied et bénéficie d'une grande ouverture vers l'extérieur, d'une terrasse couverte, d'espaces verts. Il bénéficie d'une toiture végétalisée. Des parkings ainsi que des espaces extérieurs pour les activités complètent l'ensemble.

Le coût des travaux et des études s'élève à 1 460 000 € HT (1 750 000 € TTC). La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture KNL de Rouffach et 18 entreprises ont participé à la construction. Le projet a bénéficié d'un taux global de subvention de 64% pour un montant de 930 000 € : l'État dans le cadre du Contrat de Ruralité la Région Grand Est, le Département du Haut-Rhin, la CAF et la MSA.

Merci à nos partenaires.

Ce sont ces jeunes qui s'investissent au quotidien, qui proposent et élaborent les projets qui donnent vie au service animation jeunesse, accompagnés, voire simplement conseillés par l'équipe d'animation fortement présente. Le point d'orgue de l'année étant le festival « A Dos d'Arts » qui s'est déroulé, pour sa 4^e édition, le 26 août 2022.

Les jeunes peuvent venir librement après les cours pour se rencontrer, se retrouver, faire leurs devoirs... Les animateurs permanents, renforcés par des « anciens » jeunes, qualifiés BAFA, proposent tout un panel d'activités sportives et culturelles, de stages et de séjours de vacances.

Une nouvelle directrice pour l'ALJ

À la rentrée, l'espace Jeunesse a accueilli sa nouvelle directrice : **Aurélie Marrer**. Elle a pris la relève de Julien Koenig.



Aurélie Marrer a débuté sa carrière dans l'animation en occupant le poste de directrice de séjours de vacances. Par la suite, elle rejoint la Communauté de communes des Trois Frontières en qualité de coordinatrice du secteur

jeunesse, puis Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) en tant que responsable périscolaire.

Aujourd'hui, Aurélie Marrer accueille, dans l'espace jeunesse de notre Communauté de communes, 250 jeunes âgés de 11 à 17 ans.

L'ALJ propose des activités en période scolaire et pendant les vacances : sorties, activités culturelles et sportives, organisation de soirées, ateliers créatifs ou culinaires...

Depuis mi-novembre, elle intervient également

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, un nouveau dispositif de développement de projets de territoire à visée sociale, contractualisé entre la Communauté de communes et la CAF et animée par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Des panneaux d'exposition, installés pour l'occasion, ont permis d'en savoir plus sur les actions en cours.



Les jeunes de l'espace jeunesse ont organisé durant l'été 2022 le festival A Dos d'Arts.

au collège Jean Moulin, les jeudis et vendredis pour proposer des projets participatifs.

La Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux lui souhaite la bienvenue à ce poste et se réjouit du dynamisme du secteur jeunesse sur notre territoire.

Horaires en période scolaire :

- mercredi et samedi : 10h30 – 18h30
- vendredi : 16h – 19h

Pendant les vacances, du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (et 22h lorsque des veillées sont organisées avec les jeunes).

Information et contact :

Aurélie MARRER – responsable du service Animation Jeunesse de la Communauté de communes

1 rue Thiébaud Walter, 68250 ROUFFACH

03.89.33.28.33 / 06.22.04.14.82

saj.ccpavovic@mouvement-rural.org

Le 1er janvier 2023, la famille du tri d'agrandit !

Plus d'hésitation !

À partir du 1er janvier 2023, **tous vos emballages -sans exception- auront leur place dans votre nouveau sac jaune** de tri (ou bac jaune des habitats collectifs)



Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des papiers et des emballages en métal, en carton et briques alimentaires.

Dès le 1er janvier 2023, vous pourrez y déposer également tous les autres emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes plastiques et polystyrène, films alimentaires, films d'emballage, pots de cosmétiques, tubes, sacs/sachets...).

Concrètement, à partir du 1er janvier 2023, voici les nouveaux réflexes à adopter :

- 1/ C'est du papier, c'est un emballage (plastique, carton, métal), je le dépose dans le tri !
- 2/ Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
- 3/ Veiller à bien séparer les emballages les uns des autres .

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

Ensemble, faisons progresser le recyclage sur notre territoire et agissons en faveur de l'environnement !

TRIONS MIEUX, TRIONS PLUS, MAÎTRISONS NOS COÛTS

Rappel concernant les déchets collectés en porte-à-porte

Bac biodéchets



Bacs marron à couvercle marron, ils sont mis à la disposition des habitants par la Communauté de communes.

Pour les logements nouvellement construits, les propriétaires sont donc invités à venir récupérer un bac au siège de la Communauté de communes, 9 aux Remparts à Rouffach, en présentant pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois. La Communauté de communes fournit également les sacs pour ce bac.

Ce bac reste propriété de la Communauté de communes et est rattaché à votre adresse de logement, **si vous quittez le territoire vous le laisser sur place. Merci de respecter cette règle.**

Bac ordure ménagères résiduelles (OMR)



Vous devez vous assurer de détenir un bac dédié à recueillir vos sacs d'OMR.

Ce bac vous appartient. S'il est cassé ou dérobé, vous êtes tenus de le remplacer.

Ce doit être un **bac gris** avec un **couvercle bordeaux ou rouge**, répondant à des critères techniques spécifiques qui garantissent leur solidité et leur résistance aux manipulations lors de la collecte. Nous vous déconseillons de vous fournir dans un commerce quelconque sans ces garanties.

Deux fournisseurs sont habilités sur le territoire, avec des tarifs qui ont été négociés pour tous les habitants de notre Communauté de communes :

- ECOPROPRETE (06.95.06.30.23)
- SUEZ (03.89.66.86.02)

Il est important de respecter ces conditions pour éviter tout problème de solidité lors des collectes.

Sac Jaune - recyclables



Pour les habitations individuelles, les emballages et papiers doivent être placés dans les sacs jaunes et déposés sur le trottoir, bien fermés, le soir avant la collecte.

En règle générale, les immeubles collectifs ont un bac commun dans lequel il convient de déposer les emballages et papiers, de préférence dans les sacs.

Ces sacs jaunes sont fournis gratuitement et sont à récupérer à la Communauté de communes ou dans votre mairie.

Les calendriers du tri sont distribués dans les boîtes à lettres directement. Ils sont gratuits. Les nouveaux habitants n'ayant pas le calendrier peuvent se rendre à la Communauté de communes pour demander un exemplaire.

Tout démarchage à domicile demandant de payer pour obtenir un quelconque calendrier du tri ou de collecte n'est pas le fait de notre Communauté de communes.

Le service "environnement" de la Communauté de communes reste à votre disposition au 03.89.78.51.44.

Service +, service de collecte des encombrants

La Communauté de communes propose un **service de collectes des encombrants et autres appareils ménagers pour les plus de 70 ans et toute personne à mobilité réduite** en collaboration avec l'association Espoir.

Elle est organisée au printemps et une inscription est requise auprès de la Communauté de communes.

Le volume des encombrants ne devra pas excéder **3m³ par collecte et par foyer**. La liste précise des objets à récupérer sera demandée.

Les détails des modalités (inscription, type de déchets) et dates de collecte seront transmis par courrier adressé aux personnes concernés par ce service, courant avril.

Civisme, toute !

Nous déplorons toujours certaines incivilités à l'égard des équipements du tri (benne à verre et conteneur habits) mis à la disposition du public par la Communauté de communes sur tout le territoire.

Sur les colonnes à verre, des dégradations sont constatées régulièrement : trappes arrachées, opercules sectionnés voire dernièrement les charnières découpées à la disqueuse !

Ces trappes et autres opercules servent à protéger des projections de liquides, des éclats de verre, des nuisances sonores et des odeurs : conserver les équipements en bon état réduit les nuisances pour le voisinage !



Ces agissements ne sont pas tolérables !

Les réparations qui en découlent voire le remplacement complet des équipements ont un coût très élevé qui pèse de façon conséquente sur le budget de la collectivité.

Au final, **vous tous, habitants du territoire, payez pour ces incivilités.**

Par ailleurs, beaucoup trop de dépôts sauvages auprès des bennes sont encore observés. Ceux-ci ne seront alors pas orientés vers les filières de réemploi et/ou recyclage existantes, génèrent nuisances et insalubrité. C'est l'image de la collectivité toute entière qui en pâtit.

À savoir que pour les volumes importants à évacuer, vous devez vous rendre à la déchèterie, une grande benne de 30m³ est à disposition pour les verres et 3 bornes à vêtements sont en place.

Merci de respecter ces règles

Dispositif "Petites Villes de Demain"

En 2020, la Ville de Rouffach a été retenue au titre du dispositif « Petites Villes de Demain ». Rejointe par la Communauté de communes qui porte désormais le programme, un chef de projet a été recruté en août 2021.

Désormais, « Petites Villes de Demain » permet l'avancement et le développement de plusieurs projets. Un important travail est mené concernant la thématique de l'habitat et de la rénovation énergétique des habitations à l'échelle intercommunale.



Par ailleurs, une marketplace, Pays-de-Rouffach.shop a été développée.

Des projets en lien avec la mobilité ou l'économie sont aussi conduits, comme l'extension du parking de la gare SNCF de Rouffach ou encore la rénovation de la signalétique économique et touristique de Rouffach. « Petites Villes de Demain » apporte un soutien en ingénierie pour la collectivité et subventionne à hauteur de 75% le poste du chef de projet.

Demandez une subvention pour la coloration de façades !

Depuis l'année 2000, la Communauté de communes a mis en place une subvention pour la coloration des façades.

Les maisons ou immeubles d'habitation qui ont plus de 100 ans (information attestée par la commune) et qui n'ont pas bénéficié de la présente aide au cours des 10 dernières années, peuvent prétendre à l'obtention d'une subvention d'un montant de cinq euros par mètre carré de façade.

Les ouvertures sont exclues du calcul.

L'aide est plafonnée à 1 000 euros pour les maisons individuelles et immeubles collectifs de moins de quatre appartements. L'aide peut monter jusqu'à 2 000 euros s'il s'agit d'un immeuble collectif de plus de quatre appartements ou d'un hôtel.

Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant accord de la Communauté de communes pour pouvoir prétendre à la subvention.

Pour tout renseignement sur cette aide, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes au **03.89.78.51.44** ou à envoyer un mail à developpement@cc-paysderouffach.fr

Train Gourmand du Vignoble (TGV)

Après deux ans d'absence, l'été 2022 a fait repartir le Train Gourmand du Vignoble (TGV) sur les chapeaux de roue ! L'occasion pour les habitants et les touristes de (re)découvrir le territoire de la Communauté de communes.

Du 28 juin au 29 septembre, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme Intercommunal ont proposé trois parcours différents (Rouffach, Schauenberg, Osenbach).

Le parcours en train a été assuré par la Société Alsacienne d'Animation Touristique (SAAT), basée à Ribeauvillé.

Plus de 1000 visiteurs ont pu compter sur un acc-

-ompagnement de qualité via les guides de la Société d'Histoire et d'archéologie du Balliage de Rouffach et de



l'association Les Mémoires du Kuckuckstei de Gueberschwihr, qui ont partagé leur expertise du territoire.

Après une dégustation apéritive offerte par l'un des viticulteurs locaux, les visiteurs ont été accueillis par plusieurs restaurateurs partenaires. Un grand merci à eux.

Rendez-vous en 2023 pour les 10 ans du TGV !

Profitez de votre médiathèque-ludothèque...

Vous souhaitez consulter la presse, accéder à Internet ; vous cherchez un livre, un film ou un jeu ; vous détendre ou découvrir de nouveaux artistes... alors notre espace culturel est fait pour vous !

A la fois ludothèque, médiathèque, espace numérique & jeux vidéo, point presse & activités culturelles...chacun y trouvera son bonheur !

Comment ça fonctionne ?

Sans être abonné : les lieux sont ouverts à tous, gratuitement, du mardi au samedi et durant les vacances scolaires

L'équipe de la médiathèque vous accueille dans des espaces chaleureux, facilitant la détente et le bien-être. Vous pouvez profiter librement des ressources mis à votre disposition comme les jeux de société pour faire une partie ou lire à l'espace magazine en buvant un café ou un thé !

Des postes Internet sont aussi à votre disposition, ou le WIFI pour vous connecter avec votre ordinateur. Il est aussi possible d'utiliser la photocopieuse ou d'imprimer.



Envie de lire des BD, des romans, de voir des films, de jouer : Pensez à vous abonner, plus de 35 000 documents à emprunter : jeux de société, jeux vidéo, mangas, romans, romans policiers, science-fiction, documentaires, albums jeunesse, CD, DVD, magazines pour tous les âges et avec régulièrement des nouveautés que vous pouvez réserver sur le site.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat sur le site ou dans le « cahier de suggestions » mis à votre disposition à la médiathèque.



Qu'est-ce qu'il me faut pour m'abonner ou faire une carte à mes enfants ?

L'abonnement est gratuit pour tous les jeunes jusqu'à 16 ans.

Plusieurs types d'abonnements avec des **tarifs préférentiels pour les habitants de la Communauté de communes**, allant de cinq à quinze €uros valable un an.

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site de la médiathèque : mediathequerouffach.bibenligne.fr ou directement à remplir à l'accueil.

Il suffit de présenter sa carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La carte vous permet d'emprunter autant de documents que vous le souhaitez pour **4 semaines** : jeux vidéo, jeux de société, livres, DVD, CD, magazines.



Vous êtes pressés ? Passez par le service de DRIVE : « Prêts à emporter »

Faites votre sélection de documents sur le site et envoyez-nous votre liste par mail. Nous préparons votre commande. Vous la récupérez déjà sur votre carte dans le hall de la médiathèque.

La ludothèque

La ludothèque est en accès libre au 2^e étage, aux mêmes horaires que la médiathèque :

Vous pouvez jouer sur place en famille ou entre amis avec les grands jeux en bois : Babyfoot, Puissance 4, Weykick...ou les jeux de société, en rayon.

Un espace tablettes & jeux vidéo est aussi en libre accès pour faire des tournois ou découvrir de nouvelles applications.

Besoin d'un conseil pour un jeu ? le ludothécaire est là pour vous aider.

Pratique ! Pour vos anniversaires ou vos fêtes, nous vous prêtons « la valise anniversaire ». Vous pouvez la composer vous-même, en choisissant parmi les jeux en bois ou les jeux de société.



Profitez des animations, elles sont gratuites et ouvertes à tous :

Nous vous invitons à consulter le programme sur le site : concerts, spectacles, ateliers, soirées jeux, tournois de jeux vidéo, conférences, « Bébé bouquine ».

Les animations sont organisées tout au long de l'année, à la Médiathèque ou près de chez vous, dans la Communauté de communes. Il vous suffit de réserver vos places à la médiathèque ou par mail : mediatheque@cc-paysderouffach.fr

Tout le programme est en ligne : mediathequerouffach.bibenligne.fr



Horaires et accès

Fermé lundi et le dimanche

Mardi : 13h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Jedi : 15h00 - 18h00

Vendredi : 15h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 16h30

Suivez-nous sur :



Médiathèque-ludothèque 12B, Place de la République
 « Pays de Rouffach, 68250 Rouffach
 Vignobles et Châteaux » ☎ 03.89.78.53.12

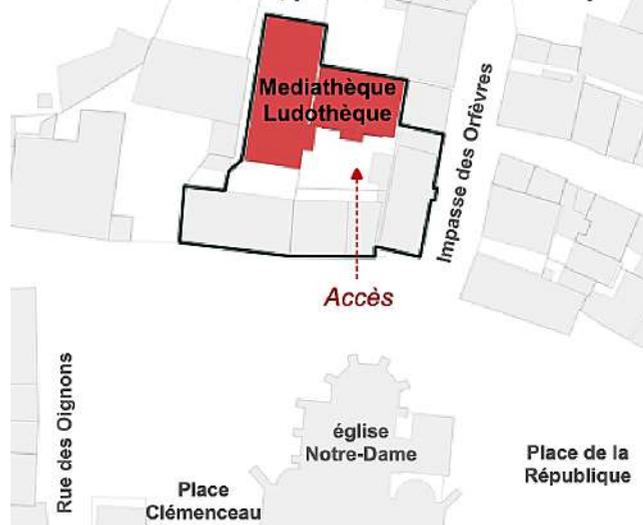
MAIL : mediatheque@cc-paysderouffach.fr

SITE : mediathequerouffach.bibenligne.fr

& l'APPLICATION BibEnPoche disponible sur :



Maison des services, pôle culturel, médiathèque



Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu d'informations, d'animations et d'échanges
Pour les parents et assistant(e)s maternel(le)s

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?
Avez-vous pensé à une assistante maternelle agréée ?
Quelles sont mes démarches en tant que parents
employeurs ? Comment rédiger un contrat de travail ?...



Autant de questions auxquelles, **Sonia Marque**, responsable du RPE et éducatrice de jeunes enfants se fera un plaisir de répondre pendant les heures de permanences suivantes :

Mardi : 13h30-18h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 13h30-18h



A la Maison des Services, 12b Place de la République à Rouffach (2ème étage)

En dehors de ces créneaux, elle peut également vous renseigner par mail ou téléphone et vous recevoir sur rendez-vous ou se déplacer dans votre mairie. Vous pouvez contacter **Sonia Marque** au **03.89.49.68.93** ou par mail à l'adresse suivante : rpe@cc-paysderouffach.fr

Deux fois par semaine, des ateliers d'éveil sont organisés au Relais, ponctuellement à la Médiathèque de Rouffach, au périscolaire de Pfaffenheim et au Service Animation Jeunesse de Rouffach. Enfants et assistantes maternelles partagent ainsi des temps collectifs en dehors de la maison.

Bricolage, peinture, psychomotricité, comptines, histoires et différentes **expériences sensorielles** sont autant de propositions qui permettent à l'enfant d'expérimenter et d'apprendre en présence d'autres enfants et d'adultes.

Annuellement, des projets sont menés par les assistant(e)s maternel(le)s afin d'échanger, de découvrir de nouvelles approches, de se questionner sur le bien-être de l'enfant, de se former et d'enrichir leurs propositions d'accueil, comme tout(e) professionnel(le) de la petite enfance.

Pour l'année scolaire 2022-2023, un petit groupe de professionnel(le)s a choisi d'enrichir son répertoire de comptines en se formant à la pratique du ukulélé. Différentes soirées sont ainsi consacrées au développement de cette technique et au choix des chansons.



Devenir Assitant(s) Maternel(le)

Si le métier d'assistant(e) maternel(le) vous intéresse ou vous questionne, **n'hésitez pas à contacter Sonia Marque** qui vous expliquera le contenu de la formation, les attentes de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les démarches à suivre.

Nul besoin de formation spécifique pour accéder au métier mais de réelles capacités à prendre soin du tout petit en respectant ses besoins. Il s'agit d'accompagner sa séparation avec ses parents et de l'accompagner dans son développement.

Devenir assistant(e) maternel(le), c'est devenir professionnel(le) de la Petite Enfance et suivre une formation initiale de 120h. C'est aussi être en mesure d'offrir aux enfants un accueil de qualité à son domicile, parce qu'il est réfléchi grâce à un projet d'accueil en lien avec les attentes des parents.

La **CAF vous soutient dans cette démarche** par une prime d'installation qui s'échelonne entre 300 et 600€ en fonction de votre commune d'habitation.

Réseau Local Parents

En 2022, différents partenaires (Médiathèque, Service Animation Jeunesse, Multi-accueil, écoles du territoire, Service Environnement et Relais Petite Enfance) se sont mobilisés pour vous proposer huit rendez-vous : journées jeux, couches lavables, moment des devoirs, massages bébé, bricolage de printemps, kiffe tes premières règles, soirée parents/ados. Ce sont au total 80 familles qui y ont participé.

Rendez-vous en 2023 pour la poursuite de certaines actions et des nouveautés à venir !



Prochain flyer distribué au printemps dans les écoles et les accueils petite enfance, disponibles à la Communauté de communes ou à la Médiathèque, ouvrez-l'œil !

Ateliers parents/bébé
 Massages bébé
 Animé par Anne-Florence MALAN Infirmière puéricultrice
 Les samedis
 12 novembre, 26 novembre
 03 décembre, 10 décembre
 et 17 décembre
 de 09h30 à 11h
 Espace jeunesse Rouffach
 1 rue Thiébaud Walter
 Attention inscription
 aux 5 séances
 Sur inscription auprès de
 Sonia Marque au 03.89.49.68.93
 ou rpe@cc-paysderouffach.fr

Le Réseau Local Parents de la Communauté de Communes Pays de Rouffach, Vignobles et châteaux vous propose :
Des rendez-vous GRATUITS pour toute la famille
 2ème semestre 2022

Atelier mère/fille
"Kiffe tes premières règles"
 9-15 ans
 Mercredi 27 avril
 de 15h à 17h
 Espace Jeunesse Rouffach
 Animé par Virginie KELLER
 Complicité et bonne humeur à partager entre mamans et jeunes filles pour mieux comprendre comment son corps fonctionne avec l'arrivée des premières règles et être rassurée
 Renseignements et inscriptions
 Sonia Marque au 03.89.49.68.93
 ou rpe@cc-paysderouffach.fr

Atelier parents/enfant 0-6 ans
"Viens jouer avec tes parents"
 Samedi 11 juin 2022
 de 9h à 13h
 Muti accueil Les Cigogneaux
 25 rue du 4ème RSM
 68250 ROUFFACH
 Sur inscription
 au 03.89.78.71.49
 ou puericultrices.creches-ch-rauffach.fr

Des rendez-vous gratuits pour toute la famille
 1er semestre 2022

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Renseignements auprès de **Sonia Marque**, coordinatrice du Réseau Local Parents au **03.89.49.68.93** ou **rpe@cc-paysderouffach.fr**

Culture : l'école de musique intercommunale



L'école de musique du "Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux" : un atout maître au service de la politique culturelle de notre Communauté de communes en direction des habitants du territoire.

Mille et une façons de prendre goût à la découverte musicale : que vous souhaitiez vous initier à la pratique d'un instrument ou vous perfectionner, l'école de musique répondra à vos besoins en permettant à tous de découvrir une large palette d'instruments dans le cadre de cours variés dispensés par 16 professeurs diplômés.

Organisée sous forme associative, l'école de musique

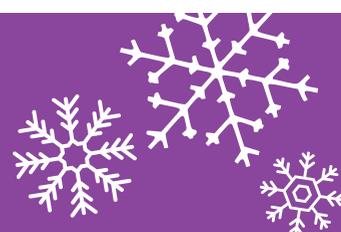
s'inscrit pleinement dans le schéma des enseignements artistiques de la Collectivité européenne d'Alsace et sa gestion est assurée par une équipe de bénévoles.

A la rentrée de septembre dernier, ce sont 137 élèves qui se sont inscrits pour suivre les sessions d'éveil musical (dédiées aux 4-6 ans), les cours collectifs de formation musicale ou les cours individuels d'instruments qui sont dispensés dans les nouveaux locaux du Service Animation Jeunesse à Rouffach ainsi que dans différentes autres communes de notre territoire durant les périodes scolaires.

Je tiens à remercier la Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux ainsi que la Collectivité européenne d'Alsace pour leur soutien financier et je vous donne rendez-vous en juin prochain pour nos traditionnelles auditions de fin d'année. Vous trouverez le programme sur le site de la Communauté de communes sous l'onglet « école de musique » ou en contactant notre directeur **Joël Rinaldi** au **06.13.45.84.91**.

Musicalement vôtre !

Jean-Michel Strasbach
 Président de l'école de musique



Visite du préfet du Haut-Rhin



À droite, le préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier, à gauche le sous-préfet de Thann-Guebwiller, Stéphane Chipponi, entourent Jean-Pierre Toucas, président de la Communauté de communes et maire de Rouffach

Lundi 14 novembre 2022, la Communauté de communes a eu l'honneur de recevoir le préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier et le sous-préfet de Thann-Guebwiller, Stéphane Chipponi. Les maires des 11 communes ont été conviés à participer à ce temps d'échange.

Cela a été l'occasion d'aborder les sujets d'actualité de la Communauté de communes comme la convention territoriale

Globale, le dispositif « Petites Villes de Demain » et l'ensemble des projets qui en découlent. Les élus ont également pu faire part de leurs inquiétudes quant au contexte financier des collectivités.

Enfin, cela a été l'occasion pour tous de visiter deux entreprises de la zone économique située à Rouffach : 3ma group et Cap Vision, témoins du dynamisme économique de notre territoire, les élus remercient les représentants de l'Etat pour leur écoute, leur attention et leur mobilisation dans le cadre de nos projets.



Les élus de l'intercommunalité, accompagnés du préfet du Haut-Rhin et du sous-préfet de Thann-Guebwiller ont visité les locaux de l'entreprise 3ma group : bureaux, chaînes de productions...

À droite, Olivier Tschirhart, Directeur Général de 3ma group, a présenté les champs d'actions de l'entreprise.

Les élus de l'intercommunalité, accompagnés du préfet du Haut-Rhin et du sous-préfet de Thann-Guebwiller ont échangé avec Régis Bugnon, dirigeant de CAP Vision, sur la philosophie de son entreprise.



Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux

9 aux Remparts, 68250 ROUFFACH

03.89.78.51.44

www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr